

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/12/22/2018030064/justel>

Dossier numéro : 2017-12-22/24

Titre

22 DECEMBRE 2017. - Arrêté du Gouvernement flamand approuvant les tarifs maximaux de la Société flamande des Transports - De Lijn et les catégories de personnes bénéficiant du transport gratuit

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 23-01-2019 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 19-01-2018 page : 3844

Entrée en vigueur : 01-02-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2018-12-21/58, art. 2, 002; En vigueur : 01-02-2019>